



Note d'orientation de la CEA

Dividende démographique et migrations en Afrique : défis et options

1. Introduction

L'Afrique comptait plus de 1,5 milliard d'habitants en 2024, et ce chiffre devrait s'accroître de plus de 60 % d'ici à 2050, pour atteindre 2,5 milliards¹. Sur les huit pays qui devraient contribuer à plus de la moitié de l'augmentation de la population mondiale à cet horizon, cinq se trouvent en Afrique : la République démocratique du Congo, l'Égypte, l'Éthiopie, le Nigéria et la République-Unie de Tanzanie².

D'ici à 2040, les pays africains disposeront à eux tous de la plus vaste main-d'œuvre au monde, dépassant celles de la Chine et de l'Inde³. La réserve de capital humain du continent deviendra dès lors son principal atout jusqu'au milieu des années 2030. Un tel schéma de croissance démographique n'est cependant pas durable, étant donné la nécessité de fournir à toutes ces personnes des services d'éducation et de santé de grande qualité, pour un coût abordable, et d'établir un environnement sûr et adapté pour garantir aux jeunes des emplois décents et la mobilité voulue.

1 Saurabh Sinha et Melat Getachew, "As Africa's population crosses 1.5 billion, the demographic window is opening: getting the dividend requires more time and stronger effort", Commission économique pour l'Afrique, 12 juillet, 2024.

2 World Population Prospects 2022: Summary of Results (publication des Nations Unies, 2022).

3 Anne Sofie Westh Olsen, "Demographic window of opportunity in West Africa – and the role of migration" (Copenhague, Institut danois d'études internationales, 2012).

Le « dividende démographique » désigne l'accélération de la croissance économique que les pays peuvent connaître en raison des changements démographiques. Avec une réduction des taux de fécondité, un pays verra la part de sa population en âge de travailler rester supérieure à la moyenne pendant plusieurs décennies. Cela peut stimuler la production et l'épargne par habitant, entraînant une amélioration du capital humain et une hausse de la croissance économique dans différents secteurs.

En diverses occasions au fil du temps, les dirigeants africains ont reconnu l'importance du dividende démographique pour le développement transformateur de l'Afrique, notamment à la vingt-neuvième session extraordinaire de l'Assemblée générale (A/S-29/PV.1), organisé en 2014 pour marquer le vingtième anniversaire d'une manifestation qui a fait date, la Conférence internationale sur la population et le développement, et lors du dialogue de haut niveau sur le renforcement du partenariat en vue d'accélérer le dividende démographique africain, organisé en marge de la soixante et onzième session de l'Assemblée générale. Les discussions tenues dans le cadre de ce dialogue ont abouti à l'élaboration de la Feuille de route de l'Union africaine sur la valorisation du dividende démographique par des investissements en faveur de la jeunesse, qui fixe des objectifs et des jalons clés autour de quatre piliers intriqués : l'emploi et l'entrepreneuriat ; l'éducation et la formation professionnelle ; la santé et le bien-être ; les droits, la gouvernance et l'autonomisation des jeunes⁴.

Pour de nombreux pays africains, le dividende démographique est une occasion en or d'accélérer leur croissance économique et d'améliorer leur niveau de vie.

4 Union africaine, « Feuille de route sur la valorisation du dividende démographique par des investissements consacrés à la jeunesse » (Addis-Abeba, 2017).

Les États et les institutions d'Afrique devront la saisir, pour que le continent puisse bénéficier de ce dividende et des avantages durables qu'il peut offrir. Elle se présentera lorsque la baisse des taux de natalité fera que le nombre de personnes en âge de travailler aura plus de poids dans la population que celui des jeunes et des personnes âgées à charge. L'exploiter supposera de créer des emplois, car les États africains ne pourront en tirer parti qu'une fois que leur population en âge de travailler sera devenue économiquement active et productive.

Lorsque des taux de natalité précédemment élevés viennent à chuter, il en résulte une forte poussée démographique des jeunes, et leur entrée dans la population en âge de travailler indique qu'il est temps d'en profiter⁵. L'intégration réussie de ces jeunes en nombre dans les secteurs productifs de la main-d'œuvre se traduit par une augmentation du revenu des ménages et de la production économique nationale, qui sans cela n'aurait pas forcément eu lieu. Des taux de natalité plus faibles ont notamment pour conséquence économique immédiate de faire baisser les coûts supportés par les ménages et les gouvernements, lesquels ont besoin de consacrer moins de ressources à l'enseignement, aux soins de santé et à d'autres services sociaux. Ces économies permettent aux familles et aux États d'investir davantage dans la scolarité, la nutrition et la santé de chaque enfant.

L'Afrique compte la population la plus jeune du monde, sachant que 70 % des habitants de l'Afrique subsaharienne ont moins de 30 ans⁶. La part de la population en âge de travailler (c'est-à-dire les 15-64 ans) est nettement à la hausse dans presque tous les pays africains⁷. En 2023, sur les 35 pays où l'âge médian était le plus bas au monde, seuls trois ne se trouvaient pas en Afrique. La même année, le Niger était le pays africain à la population la plus jeune, avec un âge médian de 15,1 ans⁸. Une si vaste proportion de jeunes représente une chance pour la croissance du continent, mais seulement si les nouvelles générations ont vraiment les moyens de réaliser leur plein potentiel.

5 L'Organisation internationale du Travail (OIT) définit les « jeunes » comme les personnes âgées de 15 à 29 ans – voir OIT, "Youth labour market statistics (YouthSTATS database)", 2024.

6 Organisation des Nations Unies, "Young people's potential, the key to Africa's sustainable development", 2021.

7 Paulo Drummond, Vimal Thakoor et Shu Yu, "Africa Rising : Harnessing the Demographic Dividend", Documents de travail du FMI, n° 2014/143 du FMI (Washington, Fonds monétaire international, 2014).

8 Statista, "African countries with the lowest median age as of 2023". Disponible à l'adresse www.statista.com/statistics/1121264/median-age-in-africa-by-county/ (consultée le 3 février 2025).

Comme pour toute région, les caractéristiques démographiques de l'Afrique, notamment l'âge moyen, la taille de la population et la répartition entre les sexes, sont fonction de la fécondité, de la mortalité et des migrations. Environ un tiers des habitants de l'Afrique subsaharienne expriment le souhait d'émigrer de façon permanente dans un autre pays⁹, et on estime que 85 % des migrations africaines ont lieu à l'intérieur du continent¹⁰ ; ces migrants contribuent à la stabilité économique de leur pays de destination, en comblant les lacunes de main-d'œuvre et en participant à l'amélioration du bien-être socioéconomique. La population africaine de jeunes, en plein essor, est particulièrement susceptible d'émigrer, essentiellement à la recherche d'un emploi dans un autre pays¹¹. La question des migrations ne saurait donc être négligée, étant donné son incidence majeure sur la dynamique des populations africaines, qu'il s'agisse de la mobilité de la main-d'œuvre, de l'urbanisation, des changements climatiques, des conflits ou d'autres aspects.

Compte tenu du dividende démographique du continent, l'Afrique pourrait devenir un fournisseur net de main-d'œuvre, et les migrations, si elles sont correctement gérées, pourraient constituer une chance de taille tant pour la région, à condition de tirer tout le parti de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine, que pour le reste du monde. Les politiques migratoires et démographiques sont liées, et les États africains doivent, d'une part, les coordonner afin de créer des emplois pour les jeunes sur le continent et, d'autre part, collaborer avec les États extérieurs à la région pour faciliter l'expatriation des jeunes travailleurs.

La présente note d'orientation porte sur les défis afférents à la réalisation du dividende démographique en Afrique, et sur le rôle que les migrations peuvent jouer dans la mise à profit de ce dividende au sein de la région. Elle aborde la question de savoir comment exploiter le dividende démographique en Afrique, puis les politiques éducatives, macroéconomiques et sanitaires qui s'y rapportent, et enfin les différentes manières dont les migrations pourraient apporter leur pierre à l'édifice. La note s'achève sur des recommandations en matière de politiques.

9 Ibrahim Mayaki, «Migration is an opportunity for Africa», Agence de développement de l'Union africaine - Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, 8 avril 2016.

10 Organisation internationale pour les migrations, Rapport sur la migration en Afrique : Remettre en question le récit (Genève, 2020).

11 Westh Olsen, "Demographic window of opportunity in West Africa – and the role of migration".

2. Défis liés à la réalisation du dividende démographique en Afrique

Le principal obstacle à la concrétisation d'un dividende démographique en Afrique n'est autre que le chômage, en particulier celui des jeunes. Si on crée assez d'emplois, un surcroît de jeunes voudra dire davantage de travailleurs, et par conséquent de la croissance économique ; il en résultera un bien social, qu'on appelle dividende démographique. En revanche, si la croissance n'est pas répartie équitablement et qu'on ne crée pas suffisamment d'emplois pour les travailleurs potentiels, cette situation conduira à une catastrophe démographique. Cependant, la poursuite de l'industrialisation en Afrique, au moyen de politiques visant à favoriser la croissance du secteur manufacturier et à moderniser le secteur agricole, consolidera progressivement la croissance du continent et lui assurera au bout du compte son statut de pôle de la croissance mondiale.

La réalisation du dividende démographique en Afrique demande de surmonter bien des défis, notamment les suivants :

- Dans de nombreux pays africains à faible revenu, la fécondité diminue trop lentement pour entraîner les changements nécessaires dans la structure par âge, au point que cela pourrait empêcher d'atteindre le dividende démographique d'ici au milieu des années 2030.
- À l'inverse, certains pays africains à revenu intermédiaire se heurtent déjà au problème d'une population vieillissante et ne seront peut-être pas en mesure de parvenir au statut de pays développé avant d'avoir épuisé leur dividende démographique.
- Dans la plupart des pays africains, nombre de jeunes occupent des emplois informels, souvent sans sécurité de l'emploi ni prestations sociales et pour un salaire de misère, ce qui les rend vulnérables sur le plan économique.
- Beaucoup de pays africains affichent encore des résultats médiocres en matière d'égalité des sexes ; or, si le potentiel des femmes n'est pas totalement réalisé, le dividende démographique ne le sera pas non plus.
- Les industries extractives à forte intensité de capital qui ont jusqu'à présent soutenu la croissance

économique de nombreux pays africains ont peu de chances d'ouvrir de nouvelles possibilités d'emploi, par manque de filières en amont et en aval.

- Nombre de pays d'Afrique sont aux prises avec d'importants déséquilibres commerciaux et restent vulnérables aux fluctuations des prix d'un petit nombre d'exportations.
- Le développement insuffisant des infrastructures limite les investissements dans maints pays du continent.
- Nombreux sont les pays africains où la mauvaise santé et la malnutrition entravent le développement du capital humain, de telle sorte que les individus sont moins à même de prendre part à la vie active.
- Beaucoup de jeunes trouvent du travail dans le secteur informel ou émigrent vers d'autres pays, dans lesquels ils occupent alors des emplois précaires.
- Sur l'ensemble du continent, les jeunes migrants sont souvent contraints de trouver des emplois précaires dans le secteur informel parce que leurs qualifications ne sont pas reconnues.
- Les pays africains sont confrontés à l'émigration massive de travailleurs qualifiés, en particulier des médecins, des infirmières et des ingénieurs, et doivent remédier à cette tendance en leur offrant des emplois décents et des possibilités de perfectionnement et d'évolution dans leur pays d'origine.
- La faiblesse des cadres institutionnels et réglementaires nuit à la confiance des investisseurs nationaux et internationaux.
- Les niveaux de fréquentation scolaire et d'instruction restent bas, et il existe en particulier d'importants obstacles à l'éducation des filles et des femmes, ce qui restreint la capacité des femmes à gagner un revenu.
- L'inégalité omniprésente entre les femmes et les hommes, au-delà de ce qu'elle implique plus largement du point de vue des droits humains, freine la baisse de la fécondité et compromet la productivité du travail.

Le dividende démographique peut réellement être atteint en Afrique, mais les États et les institutions du continent doivent définir et appliquer en priorité des stratégies d'investissement pertinentes, afin de relever les défis

cités plus haut avant que cet horizon ne se referme. Le continent fait face à la pression immédiate d'une population nombreuse et croissante de personnes en âge de travailler pour lesquelles les conditions ne sont pas réunies pour qu'elles puissent subvenir à leurs besoins financiers lorsqu'elles seront plus âgées. Il doit agir sans délai afin de se donner toutes les chances d'atteindre le dividende démographique et de voir se matérialiser les avantages économiques qu'il recèle.

3. Comment tirer parti du dividende démographique en Afrique

Le dividende démographique est un phénomène transitoire, mais qui peut durer plusieurs décennies. Les États africains doivent exploiter ses avantages pendant cette période afin d'en tirer tout le parti possible au service du développement. Pour y parvenir, alors que l'Afrique avance sur la ligne de crête d'une transition démographique qui doit entraîner une baisse drastique de ses taux de fécondité et de mortalité, il est impératif que l'évolution de la population se fasse dans un climat économique propice à la croissance. Capitaliser sur les bénéfices du dividende démographique suppose d'investir à la fois dans l'offre et dans la demande, sur le marché du travail.

Du côté de l'offre, il faut des investissements immédiats dans la santé publique pour initier, accélérer et pérenniser les changements démographiques voulus, étant donné que la baisse du taux de fécondité est une condition préalable à la réduction du nombre de personnes à charge par rapport à la population active. Cette baisse passe par la planification familiale et par les soins de santé et l'accompagnement nutritionnel dispensés aux mères et aux nouveau-nés. Il convient également d'investir à long terme dans le capital humain, pour préparer les travailleurs aux emplois du marché du travail actuel et futur, de manière à mieux aligner les compétences sur les besoins.

La politique démographique est particulièrement importante du côté de l'offre. Les pays africains affichent des taux de fécondité très variables : la moyenne continentale reste élevée, à près de cinq enfants par femme, mais elle a commencé à diminuer dans les sous-régions de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique du Nord. De surcroît, les taux de fécondité sont plus élevés en Afrique que dans d'autres régions aux niveaux de revenus comparables¹². La

12 Banque mondiale, « Taux de fertilité, total (naissances par femme) », base de données sur les indicateurs du développement dans le monde. Disponible à l'adresse <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.DYN.TFRT.IN> (consultée le 9 décembre 2024).

population en âge de travailler continue d'augmenter dans toute l'Afrique en raison des taux de fécondité élevés des décennies précédentes et restera sur cette trajectoire à la hausse durant les décennies à venir¹³, dans la première phase du dividende démographique. Pour que le continent puisse exploiter le dividende démographique, il sera nécessaire d'accélérer et de maintenir la réduction actuelle des taux de fécondité.

Les migrations sont également importantes, toujours du côté de l'offre, car elles constituent un puissant moteur de développement durable dans les pays d'origine, de transit et de destination, étant donné que bien souvent les migrants apportent des compétences, renforcent la main-d'œuvre, envoient des fonds dans leur pays d'origine et contribuent au développement du capital humain et au progrès technologique. Les États africains devront mettre en place un cadre adéquat pour tirer le meilleur parti de la contribution des jeunes migrants et saisir l'occasion offerte par une main-d'œuvre dynamique aux idées créatives et novatrices.

Du côté de la demande, des investissements s'imposent pour créer un environnement favorable à l'absorption d'une large cohorte de personnes en âge de travailler dans des secteurs où le fait qu'elles soient employées se traduira par de la croissance économique. Les politiques doivent améliorer la qualité des infrastructures, stimuler la création d'emplois, soutenir la flexibilité du travail, améliorer la qualité de l'éducation et renforcer l'adaptabilité des compétences. Compte tenu du fait que ces investissements ne seront rentabilisés que dans un avenir lointain, des mesures et des réformes de politique générale immédiates prépareront le terrain pour la mise à profit du dividende démographique.

A. Domaines dans lesquels des politiques sont nécessaires pour tirer parti du dividende démographique

À quelque stade que les pays africains se trouvent de la transition démographique, les politiques éducatives et sanitaires, moteurs essentiels du capital humain, détermineront la qualité et la quantité des travailleurs qui constituent la population active. Ces politiques peuvent créer une vaste réserve de nouveaux travailleurs, en bonne santé et hautement qualifiés, prêts à occuper les emplois créés par l'industrialisation. Les politiques de

13 David Lam, Murray Leibbrandt et James Allen, "The Demography of the labor force in sub-Saharan Africa: challenges and opportunities, GLM|LIC Synthesis Paper, n°10, novembre 2019 (Institute of Labor Economics, Bonn (Allemagne), 2019).

l'emploi alignent le capital humain disponible sur les postes existants, établissent le marché du travail adaptatif requis pour absorber à la fois la vague démographique de jeunes et les migrants intra-africains, et intègrent une main-d'œuvre féminine croissante. Si des ajustements appropriés sont apportés aux systèmes d'enseignement et de formation et que des politiques adéquates sont mises en place, la transition démographique, la participation croissante des femmes au marché du travail et l'expansion de l'économie verte représenteront autant de possibilités et de sources de nouveaux emplois.

Si le potentiel des femmes n'est pas pleinement exploité, le dividende démographique en Afrique restera un phénomène marginal, dans le meilleur des cas. Les mauvais résultats du continent en matière d'égalité des sexes sont un frein considérable à l'exploitation de la transition démographique. En conséquence, la réalisation de l'objectif de développement durable 5, qui consiste à parvenir à l'égalité entre les sexes et à autonomiser toutes les femmes et les filles, doit être au premier rang des priorités africaines.

Dans la mesure où elle augmente le nombre de personnes susceptibles de participer à la vie active, la transition démographique est à la fois une bénédiction et une malédiction. Le créneau démographique est une bénédiction, puisqu'il permet de réduire le nombre de personnes à charge par rapport aux individus économiquement actifs. Il s'ensuit que davantage de personnes travaillent et que des fonds plus importants sont disponibles pour l'épargne et l'investissement, ce qui favorise la croissance économique. Cependant, l'augmentation de la population en âge de travailler pose aussi certains problèmes sur le marché du travail, si l'économie n'est pas à même de créer assez d'emplois.

Les poussées démographiques de la jeunesse sont l'occasion pour les États d'opérer une croissance économique rapide et de réduire la pauvreté dans le même élan, à condition qu'ils appliquent des politiques judicieuses à chaque étape de la transition démographique. Cela signifie qu'il faut assurer l'éducation et la formation voulues pour développer un capital humain productif et promouvoir activement la création d'emplois à haute valeur ajoutée qui soient de nature à exploiter pleinement les compétences des jeunes. En soi, le chômage n'est pas dû à la vague de jeunes dans la population, mais plutôt à la réaction des gouvernements. L'Afrique est face à un double problème : la création d'emplois ne va pas assez vite pour absorber la population croissante de jeunes, et

le niveau de compétences du capital humain disponible ne correspond pas aux besoins du marché du travail. Il est paradoxal qu'en Afrique, certains des taux de chômage les plus élevés se retrouvent aujourd'hui chez les jeunes les mieux formés.

La démographie n'est pas une fatalité. Les exemples des pays d'Asie de l'Est, en particulier la Chine et la République de Corée, montrent bien qu'il est possible, par des politiques délibérées, de mettre les tendances démographiques au service de la croissance et du développement. En s'attachant à créer des environnements réglementaires favorables et à promouvoir la mobilité sociale, ces États ont su s'appuyer sur des poussées démographiques de la jeunesse pour s'assurer des dividendes démographiques. Cela renforce encore l'idée que le destin d'un pays n'est pas déterminé par sa seule évolution démographique, mais plutôt par la manière dont il choisit d'y réagir et de s'y adapter au moyen de politiques et de stratégies bien conçues.

1. Politique éducative

Les politiques éducatives jouent un rôle crucial pour exploiter les possibilités offertes par le dividende démographique. La baisse des taux de fécondité est étroitement liée à la hausse des niveaux d'éducation des hommes et des femmes. Les jeunes gens instruits ont tendance à retarder le mariage pour poursuivre leurs études ou leur formation en cours d'emploi, ou à travailler et à accumuler des revenus avant de se marier et de fonder une famille. Par conséquent, les politiques destinées à promouvoir et à encourager une scolarité plus longue, en construisant davantage d'écoles secondaires, en dispensant un enseignement de meilleure qualité et en augmentant les taux de scolarisation et de réussite au sein d'une population de jeunes qui s'accroît, contribuent à créer les conditions voulues pour tirer parti du dividende démographique.

Il y a tout intérêt de combiner les politiques éducatives avec des politiques de l'emploi qui tendent à faire coïncider la réserve de capital humain et la demande axée sur la croissance. La priorité doit consister à créer des emplois dans les secteurs économiques en expansion, en s'arrangeant pour qu'ils soient à pourvoir au même rythme qu'arrive la main-d'œuvre qualifiée sur le marché du travail. Il faut que ces emplois soient économiquement productifs et fassent appel aux compétences des jeunes travailleurs qui viennent de terminer leur formation. En outre, il convient d'adopter des réglementations qui assurent au marché du

travail la souplesse nécessaire pour faciliter l'intégration de cette importante main-d'œuvre dans les secteurs en croissance de l'économie. Par ailleurs, pour profiter du fait que les femmes sont de plus en plus nombreuses à vouloir rejoindre la population active, il importe également que les politiques de l'emploi encouragent des pratiques d'embauche sans discrimination fondée sur le genre.

2. Politique macroéconomique

Essentielles pour saisir l'occasion offerte par le dividende démographique, les politiques de l'emploi doivent être sous-tendues par un certain nombre de politiques macroéconomiques, dont, au premier chef, une politique budgétaire expansionniste qui consiste à augmenter les dépenses publiques et à baisser les taxes pour stimuler l'activité économique. En encourageant l'investissement public et en réduisant les obligations fiscales, les gouvernements peuvent créer des emplois, directement par le biais de projets publics et indirectement en facilitant la croissance du secteur privé.

La deuxième politique macroéconomique requise consiste dans un régime de taux de change piloté qui favorise la compétitivité des exportations et la stabilité monétaire. Un taux de change compétitif peut rendre les exportations plus attractives pour les acheteurs étrangers, augmentant ainsi les recettes d'exportation et créant potentiellement des emplois dans les industries à vocation exportatrice. La stabilité monétaire revêt de l'importance pour conserver la confiance des investisseurs et prévenir une volatilité excessive, deux facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la planification des entreprises et la croissance économique.

En dernier lieu, au nombre des politiques macroéconomiques à mettre en œuvre, il faut une politique monétaire qui soutienne l'expansion budgétaire et la promotion des exportations, en abaissant les taux d'intérêt réels à un niveau qui encourage l'investissement privé. Cela peut aboutir à une expansion des entreprises et à la création d'emplois. Combinées, ces trois politiques macroéconomiques – expansion budgétaire, taux de change piloté et politique monétaire expansionniste – peuvent avoir un effet synergique propre à renforcer la croissance économique globale.

3. Politique sanitaire

Il est souhaitable que les politiques sanitaires visent avant tout à réduire la proportion de personnes dépendantes dans la population, principalement en investissant davantage dans la planification familiale et dans la santé de la mère et de

l'enfant. Il s'agit par là de servir quatre objectifs, le premier étant d'améliorer la sensibilisation à la santé procréative et maternelle. Deuxièmement, il convient d'élargir la couverture des services de santé de base pour les nouveau-nés, les nourrissons et les enfants. Un développement sain tout au long de l'enfance, dès le plus jeune âge, contribue à protéger contre les maladies chroniques à l'âge adulte. En troisième lieu, il importe que la couverture sanitaire comprenne des activités de promotion de la santé et des prestations de santé de qualité pour tous, et notamment en ce qui concerne les maladies liées à la vieillesse. Pour finir, il est crucial à la fois de promouvoir les programmes de planification familiale et d'améliorer l'accès aux services correspondants.

4. Politique migratoire

La plupart des migrants quittent leur pays d'origine pour améliorer leur situation économique, par exemple par le travail, le commerce ou l'éducation. Les centres de croissance économique, comme la Côte d'Ivoire et l'Afrique du Sud, attirent des travailleurs migrants en grand nombre. Toutefois, il n'existe pas vraiment de stratégies ni de cadres adéquats pour tirer parti des avantages socioéconomiques de la migration. La plupart des pays d'Afrique subsaharienne sont aux prises avec la double difficulté qui consiste à créer de la croissance et des emplois pour une jeunesse de plus en plus nombreuse, tout en devant faire venir des travailleurs de l'étranger pour des secteurs spécifiques, tels que le pétrole et le gaz, l'extraction minière et les services de télécommunications. Malgré la persistance du chômage et du sous-emploi, nombre d'économies africaines se heurtent à des pénuries de main-d'œuvre et de compétences. Si les États et les institutions d'Afrique veulent exploiter le dividende démographique dans les décennies à venir, il leur faudra remédier à l'inadéquation entre les qualifications et les besoins du marché du travail¹⁴. La mobilité intrarégionale sur le marché du travail africain reste néanmoins peu développée. En dépit de son rôle crucial dans la promotion de la mobilité de la main-d'œuvre à l'échelle intrarégionale, l'intégration régionale du marché du travail est globalement laissée de côté.

Les possibilités économiques peuvent être élargies pour l'ensemble de la population africaine, en particulier les jeunes et les femmes, grâce à une croissance inclusive, favorisée notamment par le recours aux nouvelles technologies, la pleine mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine et l'amélioration de la qualité de l'éducation. L'un des arguments qui plaident en faveur de la mobilisation des jeunes dans les secteurs

¹⁴ Westh Olsen, "Demographic window of opportunity in West Africa – and the role of migration".

productifs de l'économie consiste dans le fait qu'ils peuvent ainsi acquérir des compétences recherchées. Des individus instruits et en bonne santé, dotés de compétences diverses, sont susceptibles de participer à des activités économiques très valorisées, stimulant ainsi les perspectives de développement économique, en plus d'accroître la mobilité de la main-d'œuvre et la reconnaissance des compétences d'un pays africain à l'autre. Ces politiques doivent être complétées par des programmes sociaux visant à favoriser le développement humain et à promouvoir une croissance durable et inclusive.

B. Recommandations concrètes

La vague de jeunes dans la population est à double tranchant: d'un côté, elle peut apporter une croissance inclusive et durable, mais de l'autre, si elle n'est pas exploitée de façon judicieuse, elle peut aussi, sur la durée, compromettre fortement les efforts déployés par les gouvernements africains en vue de promouvoir des moyens de subsistance productifs. Pour y parer, les États ont besoin que les jeunes soient dotés de compétences adéquates et qu'ils aient accès à des emplois décents.

Le dividende démographique peut jouer un rôle crucial dans l'action menée en Afrique pour atteindre les objectifs de développement durable, dans la mesure où une croissance économique plus marquée contribue à améliorer le bien-être. Convenablement géré, il peut inscrire le développement dans un cercle vertueux, où des ressources économiques accrues sont réinvesties dans l'éducation, la santé et les infrastructures, ce qui vient renforcer les résultats en matière de développement. Par conséquent, les gouvernements africains ont tout intérêt à collaborer avec d'autres parties prenantes à la mise en œuvre de plusieurs stratégies essentielles, afin de tirer vraiment parti du dividende démographique et d'aider ainsi à la réalisation des objectifs de développement durable.

Chaque gouvernement africain devrait :

- Mettre en place des systèmes de sécurité sociale et des dispositions pour la retraite, qui combinent les pensions de l'État, les pensions liées à l'emploi et l'épargne privée ;
- Diversifier les échanges commerciaux du pays pour réduire sa dépendance à l'égard des produits de base, agricoles et minéraux, afin que son économie soit moins vulnérable aux fluctuations des prix des produits de base, tout en élargissant l'éventail de ses partenaires

en développant les relations qu'il entretient avec les marchés émergents et en favorisant le commerce intra-africain. L'abandon d'un commerce déséquilibré peut accroître son excédent commercial, augmentant ainsi ses réserves en devises, soit un capital supplémentaire qu'il est possible de réinvestir dans le développement de son capital humain ;

- Éliminer les obstacles à l'entrée dans la population active et promouvoir la mobilité professionnelle et la flexibilité du travail pour faire en sorte que la main-d'œuvre puisse s'adapter à l'évolution du climat économique ;
- Concevoir des politiques publiques qui facilitent la mobilité, l'intégration régionale de la main-d'œuvre et la reconnaissance des qualifications professionnelles des migrants ;
- Renforcer la collaboration régionale pour libérer tout le potentiel des jeunes travailleurs par-delà les frontières nationales en leur permettant d'exercer une activité dans d'autres sous-régions ;
- Insister sur l'importance de la formation, à tous les niveaux du système éducatif, dans les domaines des sciences et technologies, des affaires, de l'entrepreneuriat et de la gestion ;
- Promulguer des lois pour allonger le nombre d'années de scolarité obligatoire et mettre filles et garçons sur un pied d'égalité à cet égard ;
- Veiller à la création d'un nombre croissant d'emploi dans des secteurs qui demandent plus de connaissances et produisent davantage de valeur ajoutée, à mesure que le niveau d'éducation de la population augmente ;
- Élargir les possibilités de formation professionnelle afin que les diplômés soient dotés de compétences utiles sur le lieu de travail d'aujourd'hui ;
- Élaborer et mettre en œuvre des stratégies nationales pour l'emploi des jeunes ;
- Investir dans des secteurs économiques à forte intensité de main-d'œuvre, en vue de diversifier l'économie pour lutter contre la prédominance des secteurs à forte intensité de capital et d'ouvrir ainsi d'importantes

possibilités d'emploi pour des jeunes en plein essor démographique ;

- Promouvoir l'éducation des filles et encourager dans la foulée des pratiques d'embauche sans discrimination fondée sur le genre afin de tirer parti du meilleur niveau d'éducation qui en résulte pour les femmes et d'accélérer leur intégration dans le monde du travail. Plus les femmes sont instruites, plus leurs aspirations professionnelles sont élevées, qu'il s'agisse d'exercer des professions

qui demandent des qualifications, ou de créer des entreprises ;

- Renforcer les politiques incitant les travailleurs âgés à constituer une épargne privée pour financer leur retraite ;
- Renforcer les systèmes de sécurité sociale de manière à permettre aux personnes en âge de travailler de se constituer une retraite.

Remerciements

Cette note d'orientation est préparée sous la direction générale du Directeur du Bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord, Adam Elhiraika, et sous la supervision directe du Chef de la section des Initiatives sous-régionales du Bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord, Khaled Hussein. Elle est rédigée par Amal Nagah Elbeshbishi et Samia Mansour Hamouda, Chargées des affaires sociales.